

(75)

PARIS

20^e

ARRONDISSEMENT

2010 / 20 ..

ÉDITION

ATELIER PO & PO



ATELIER PO & PO

Jean-Luc Calligaro
& Bruno Palisson

Fondée en 1994, l'agence d'architecture collabore depuis plus de 15 ans avec les collectivités territoriales dans des opérations de maîtrise d'œuvre et également en tant que conseil.

L'objectif est de répondre à chaque situation unique par une solution urbaine et architecturale spécifique en accord avec le maître d'ouvrage. Une solution inspirée de son époque et qui y participe. Nos projets et réalisations témoignent de cette volonté.

Nous avons aujourd'hui acquis une certaine expérience dans de nombreux types de programmes. Les projets sont imprégnés des particularités du contexte, de l'air et de la lumière qui les entourent. Nous portons de l'affection à la vie et cherchons à la comprendre pour améliorer le quotidien des usagers.

Les espaces à vivre sont constitués de parcours, de promenades et de déambulations. Perspectives, surprises, lumière dessinent des espaces aux formes différentes. Nous y intégrons la couleur, le mouvement, les bruits et des odeurs variées. Ces lieux de vie embellissent la vie de l'homme, respectent le programme envisagé et en améliorent le fonctionnement.

Pour définir un cadre de vie individuel dans un univers partagé, nous travaillons les volumes selon notre inconscient collectif. Pour donner vie, la lumière est essentielle. Nous y apportons un soin particulier. L'architecture comme spectacle quotidien.

C.V.

ATELIER PO & PO

Lauréat du prix "Essonne Aménagement Durable" CAUE 91
Ministère du développement durable

Les Trophées du Cadre de Vie
FIMBACTÉ 2011 - Mention spéciale

Lauréat du 13e prix d'Architecture contemporaine du CAUE 77 /
Conseil Général de Seine-et-Marne

JEAN-LUC CALLIGARO

Architecte DPLG

Depuis 2006
Enseignant à l'École d'architecture de la ville et des territoires

Depuis 2003
Enseignant en architecture à l'École nationale des Ponts-et-Chaussées

De 1990 à 2000
Chef de projet à l'agence Marc Mimram

1990
Architecte DPLG

BRUNO PALISSON

Architecte DPLG

1999
Participation au Festival "Art sans fin" à Berne (Suisse) présenté par Arte

1997-1999
Photographe représentant Polaroid en France pour le cinquantenaire de la marque

1994
Création de l'Atelier PO & PO

1991-1993
Agences : C. Portzamparc / Perrottet Fabre

1992
Formation d'urbaniste et management urbain

1991
Architecte DPLG

1984-1989
Photographe d'architecture

1984
BT Économiste de la construction

ACTUALITÉ

Chantiers en cours :

- 122 logements sociaux H&E, THPE avec pompes à chaleur géothermiques à Antony (92) pour Antony Habitat, 13,4 M d'euros HT
- 100 logements en accession sociale H&E à Collégien (77) pour la Maison du CIL, 12,5 M d'euros HT
- 89 logements en accession sociale à Garges-lès-Gonesse (95) H&E, THPE pour LOGICAP et LOGIREP, 7,8 M d'euros HT
- 66 logements sociaux à Pringy (77) H&E, THPE et panneaux solaires pour TMH, 4,4 M d'euros HT
- 41 logements sociaux H&E, THPE et panneaux solaires à Colombelles (14) pour le Foyer Normand, 4 M d'euros HT
- Piscine à Nérac (47) de 1400 m² pour la Ville de Nérac, 3,1 M d'euros HT
- Centre de loisirs BBC de 1150 m² pour la ville de Croissy-Beaubourg (77), 2,4 M d'euros HT

Études en cours :

- Complexe sportif de 6000 m² comprenant tennis, mur d'escalade, foot en salle, badminton, rue Malletterre à Paris (75), 13,5 M d'euros HT
- Piscine à Aubenas (07) de 1940 m² pour le SEM VA, 4,3 M d'euros HT
- 60 logements en accession à Chessy (77) BBC et panneaux photovoltaïques pour Sully Promotion, 5,9 M d'euros HT
- 60 logements sociaux à Dijon (21) BBC pour l'OPAC de Dijon, 4,4 M d'euros HT
- Piscine à Mainvilliers (27) de 2000 m² pour le Syndicat intercommunal du Parc du Vauroux, 4,3 M d'euros HT
- Piscine à Aix-les-Bains (73) de 1899 m² pour la CA du Lac du Bourget, 3,3 M d'euros HT
- 54 logements sociaux à Thoiry (77) BBC pour OSICA, 5,6 M d'euros HT
- 39 logements sociaux à Clamart (92) pour Clamart Habitat, 4,1 M d'euros HT
- Complexe sportif de 1 552 m² avec salle omnisport, salle de danse et dojo à Port-Marly (78) pour la Ville de Port-Marly 2,4 M d'euros HT
- 30 logements sociaux H&E, THPE à Orléans (45) pour Pierres & Lumières, 2,6 M d'euros HT
- Centre de tri de déchets de 1400 m² à Coulommiers (77) pour le SMITOM, 2,4 M d'euros HT

(77)

LAGNY-SUR-MARNE

2008

JUIN

3600 M²

SHON

PISCINE LAGNY- SUR-MARNE

Maître d'ouvrage :
Communauté d'agglomération
de Marne-et-Gondoire

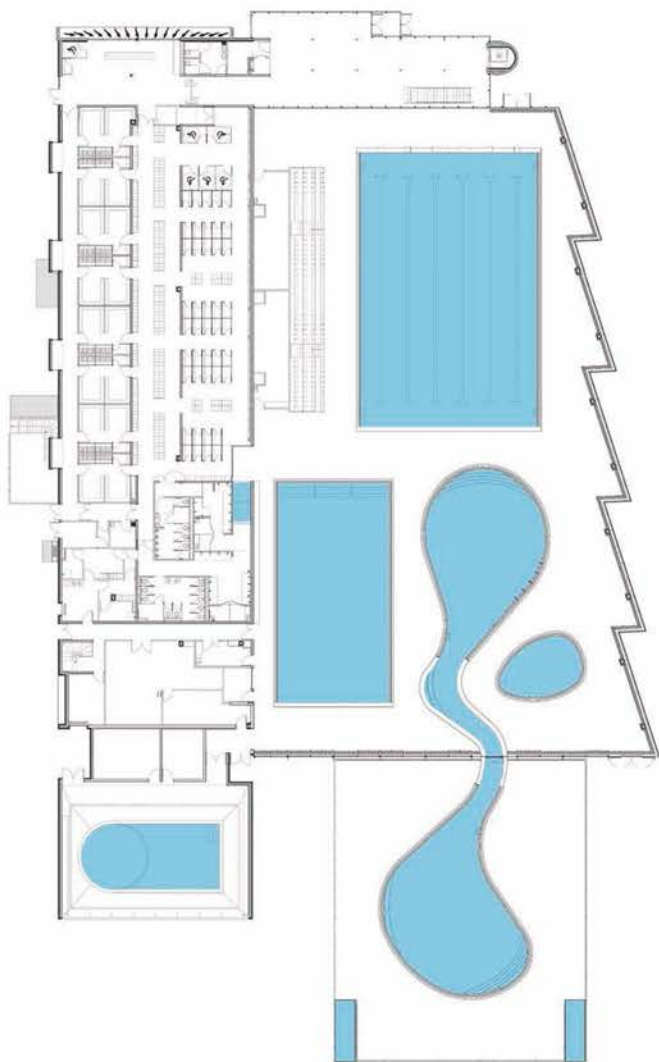
Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO & PO associé à Marc Mimram
architecte, BE TCE : CD2i, acousticien
LASA, HQE : Gestion Conseil Bâtiment

Programme :
Centre nautique avec bassins de compé-
tition et hockey subaquatique, fosse de
plongée, bassin d'apprentissage, bassin
ludique, rivière intérieure/extérieure,
bassin extérieur

Budget :
10 M euros HT

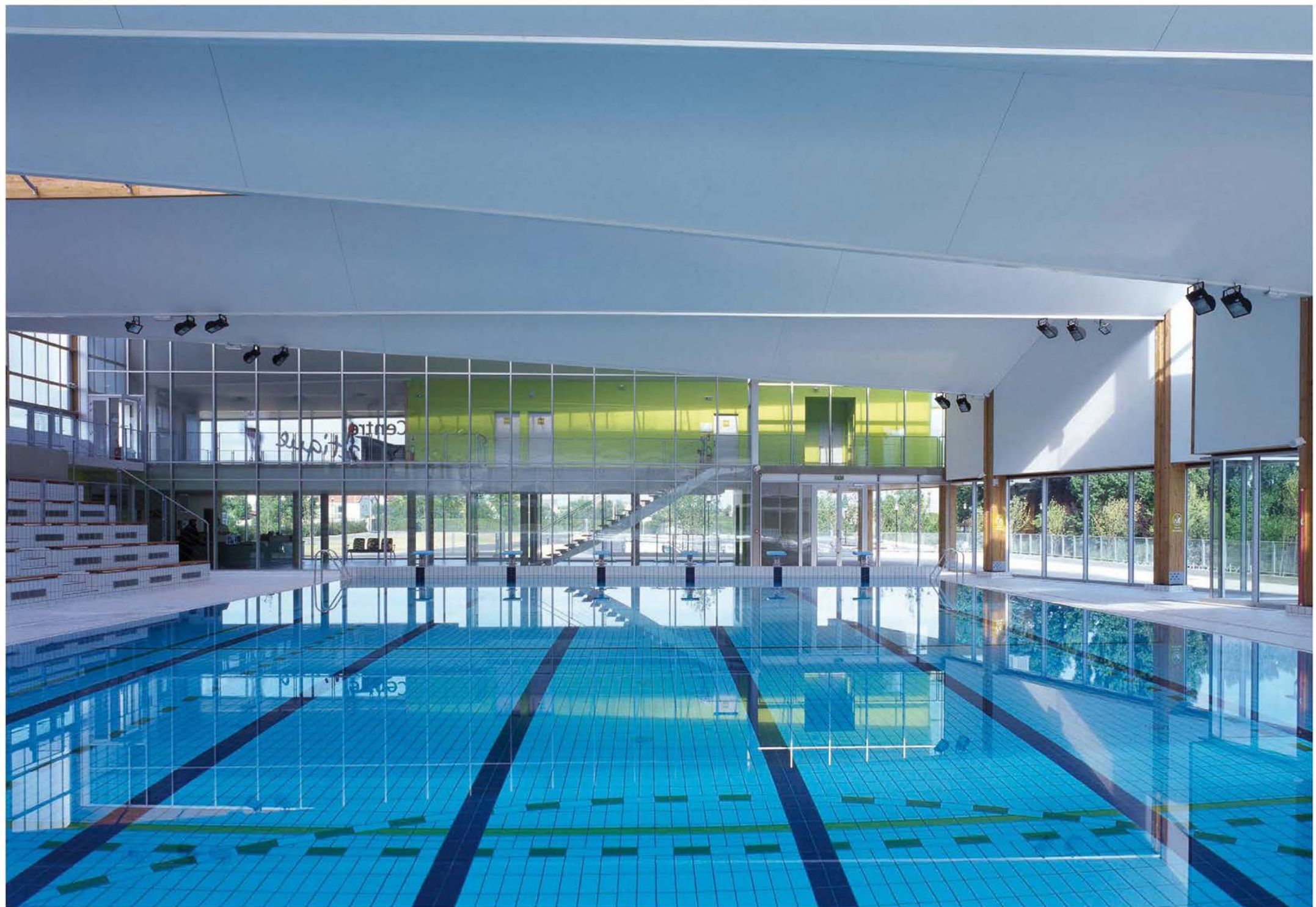
La piscine de Lagny-sur-Marne s'ouvre sur la vallée de la Marne. Le bâtiment est composé de trois parties distinctes, unifiées par une toiture commune composée d'une bache gonflable en hélice qui structure les espaces et introduit de manière homogène la lumière du sud. Une orientation nord offre aux espaces intérieurs une lumière généreuse et homogène tout en évitant les reflets de la lumière rasante du sud ou de l'ouest. Le mariage des lumières apporte un éclairage doux et chaud à l'ensemble de la halle, régulier sur les bassins de natation, généreux grâce au soleil du sud et de l'ouest pénétrant à travers les failles en toiture pour venir se poser sur les bassins ludiques. Le hall d'accès est un espace d'appel vers la piscine, un accueil à l'abri sous l'auvent. Largement ouvert sur l'extérieur, il offre également une vue sur les bassins à travers la double façade vitrée. La toiture se retourne en façade, orientant le regard vers la forêt et la vallée, tout en assurant une intimité.





plan de la halle bassins et des vestiaires







(93)

TREMBLAY-EN-FRANCE

2008

LIVRAISON

1500 M²

SHON

PISCINE TREMBLAY

Maître d'ouvrage :
ville du Tremblay-en-France

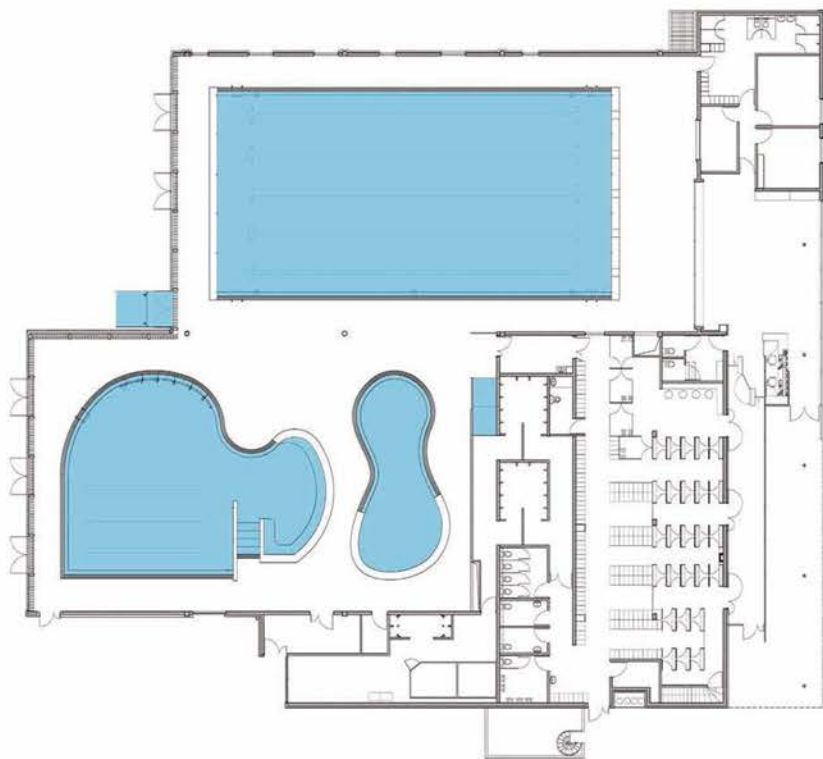
Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Atelier PO & PO, BETCE CD2i

Programme :
Bassin de compétition, bassin ludique,
pataugeoire, sauna et hammam

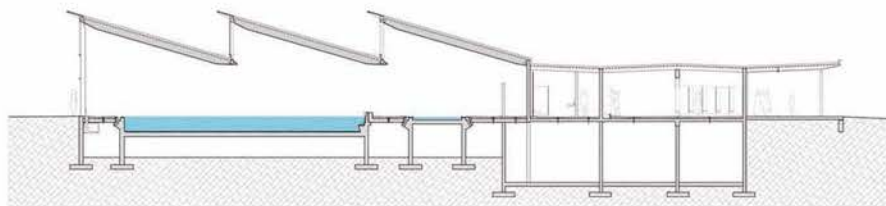
Budget :
4.4 M euros HT

En optant pour la reconstruction de la piscine Auguste-Delaune, la ville du Tremblay-en-France souhaitait offrir aux usagers un équipement sportif contemporain. Située dans un quartier très boisé, la piscine est organisée autour des espaces dédiés aux activités aquatiques et en fonction du parcours du soleil. La lumière naturelle pénètre largement à travers les larges verrières des deux rangées de *sheds* dos à dos. Cette composition offre au bassin de compétition de 25 mètres, avec cinq couloirs de nage, un éclairage nord homogène, sans reflets. Le bassin ludique et à la pataugeoire bénéficient d'une lumière du sud, plus intense et plus chaude pour les enfants. L'équipement possède également un espace bien-être, hammam et sauna. À l'extérieur, à l'ombre des arbres, des plages minérales et un solarium engazonné ont été aménagés.





plan de la halle des bassins
et des vestiaires



coupe sur la halle des bassins









(47)

NÉRAC

2012

LIVRAISON

1400 M²

SHON

PISCINE NÉRAC

Maître d'ouvrage :
Ville de Nérac

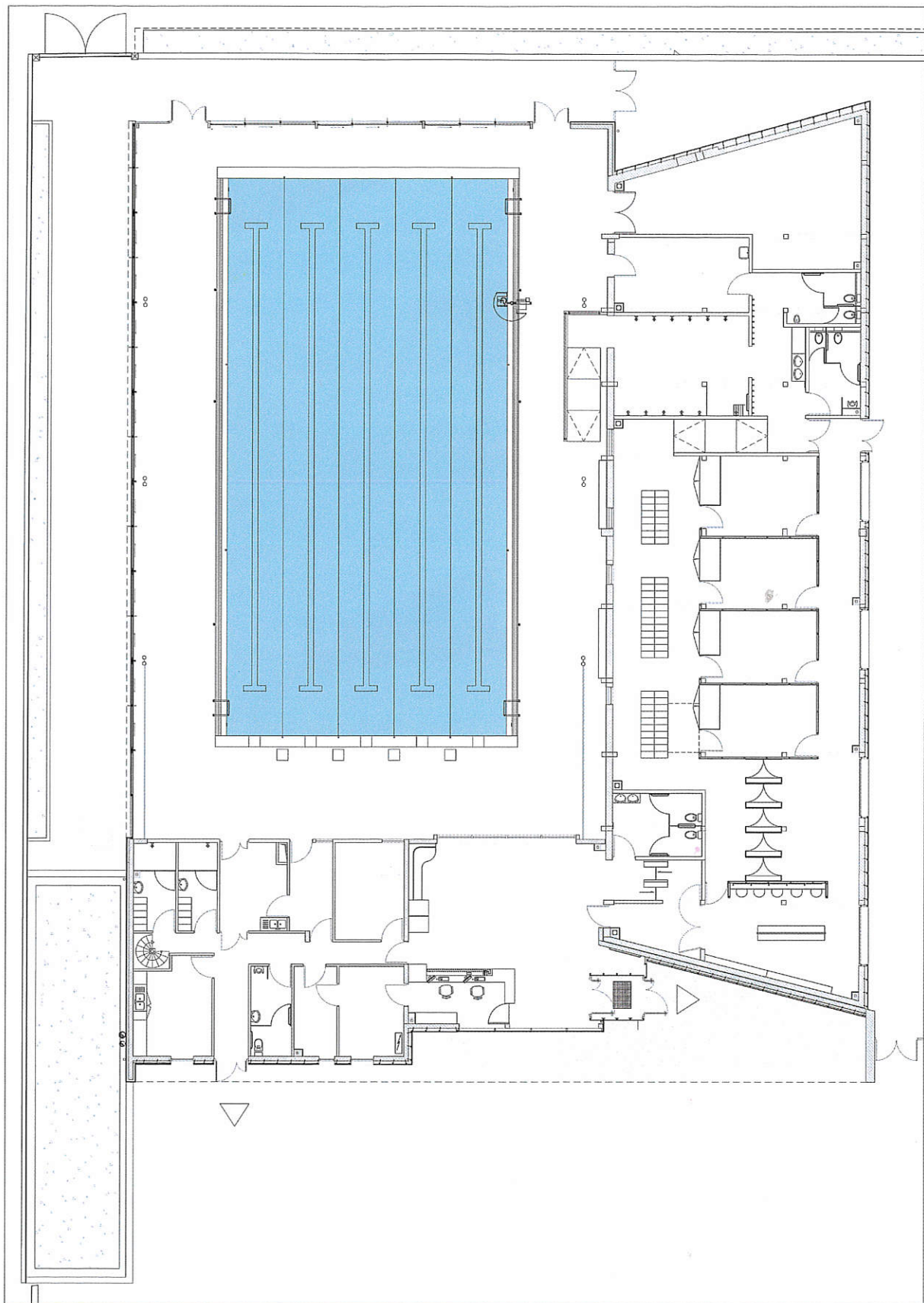
Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2i

Programme :
Bassin de 5 lignes d'eau

Budget :
3,1 M d'euros HT

Le centre aquatique de Nérac, restructuré et mis aux normes, est un équipement de proximité qui accueillera un large public ainsi que des scolaires dans un souci de favoriser l'apprentissage aux plaisirs de l'eau. La piscine prend place dans un environnement paysager au sein d'un ensemble d'équipements sportifs en continuité d'un tissu pavillonnaire. Le parc des sports est desservi par le boulevard Pierre-de-Coubertin. L'accès à la piscine se fait par un jardin planté de graminées et d'arbres nécessitant peu d'entretien. Le nouveau parvis est situé dans le prolongement du jardin. Un auvent réunit l'extension au bâtiment existant et articule les différents programmes : le hall d'accueil, les vestiaires, la halle du bassin, l'administration, les locaux techniques et du personnel.





plan de la halle bassin, du hall et des vestiaires





CENTRE NAUTIQUE AIX-LES-BAINS

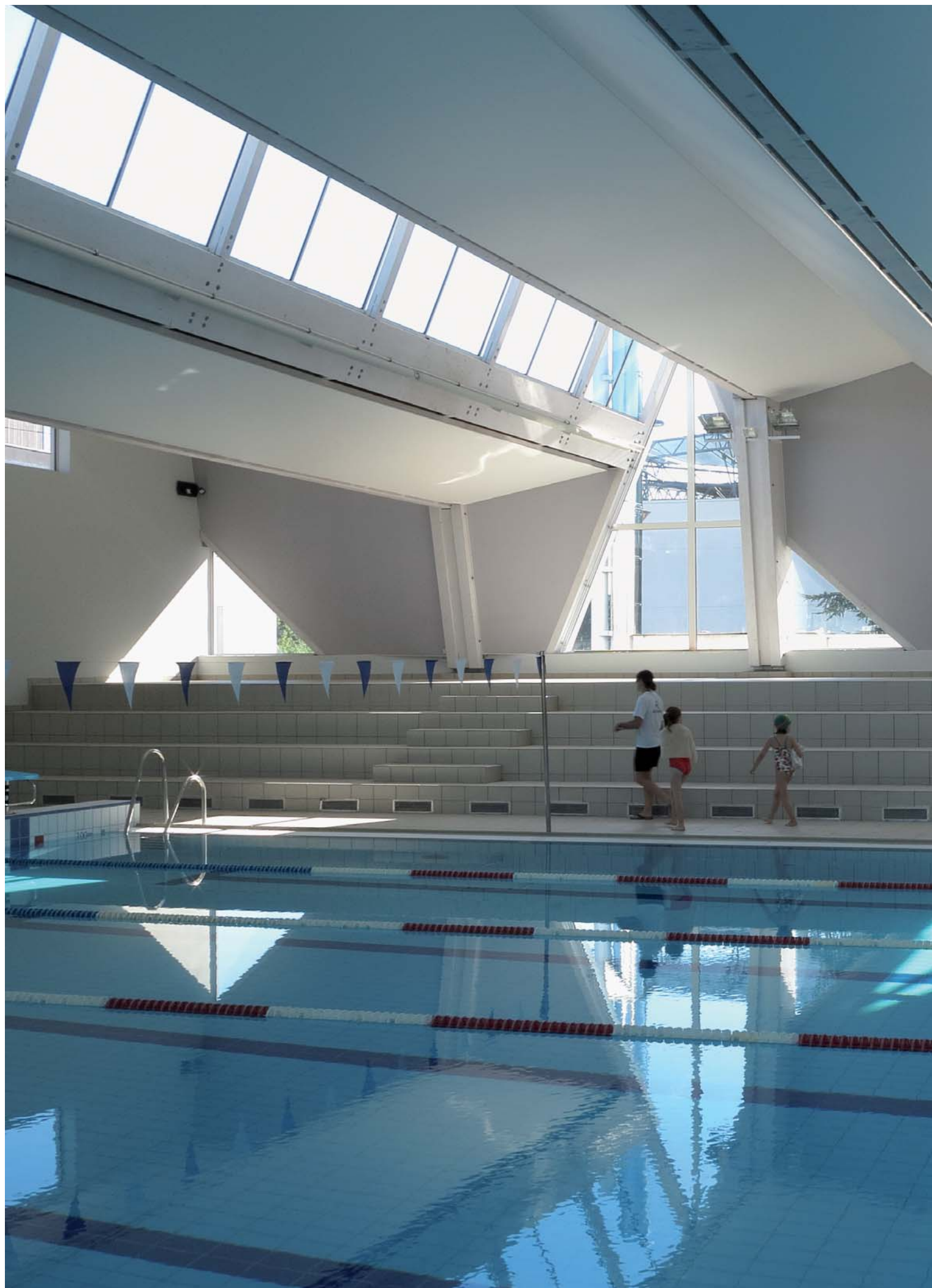
Maître d'ouvrage :
Communauté d'agglomération
du Lac du Bourget

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2i

Programme :
Restructuration du centre aquatique
avec une halle bassins intérieurs
sportifs, bassin de gymnastique,
rivière intérieure et extérieure,
bassin de 50 m extérieur, toboggan,
solarium et plage engazonnée

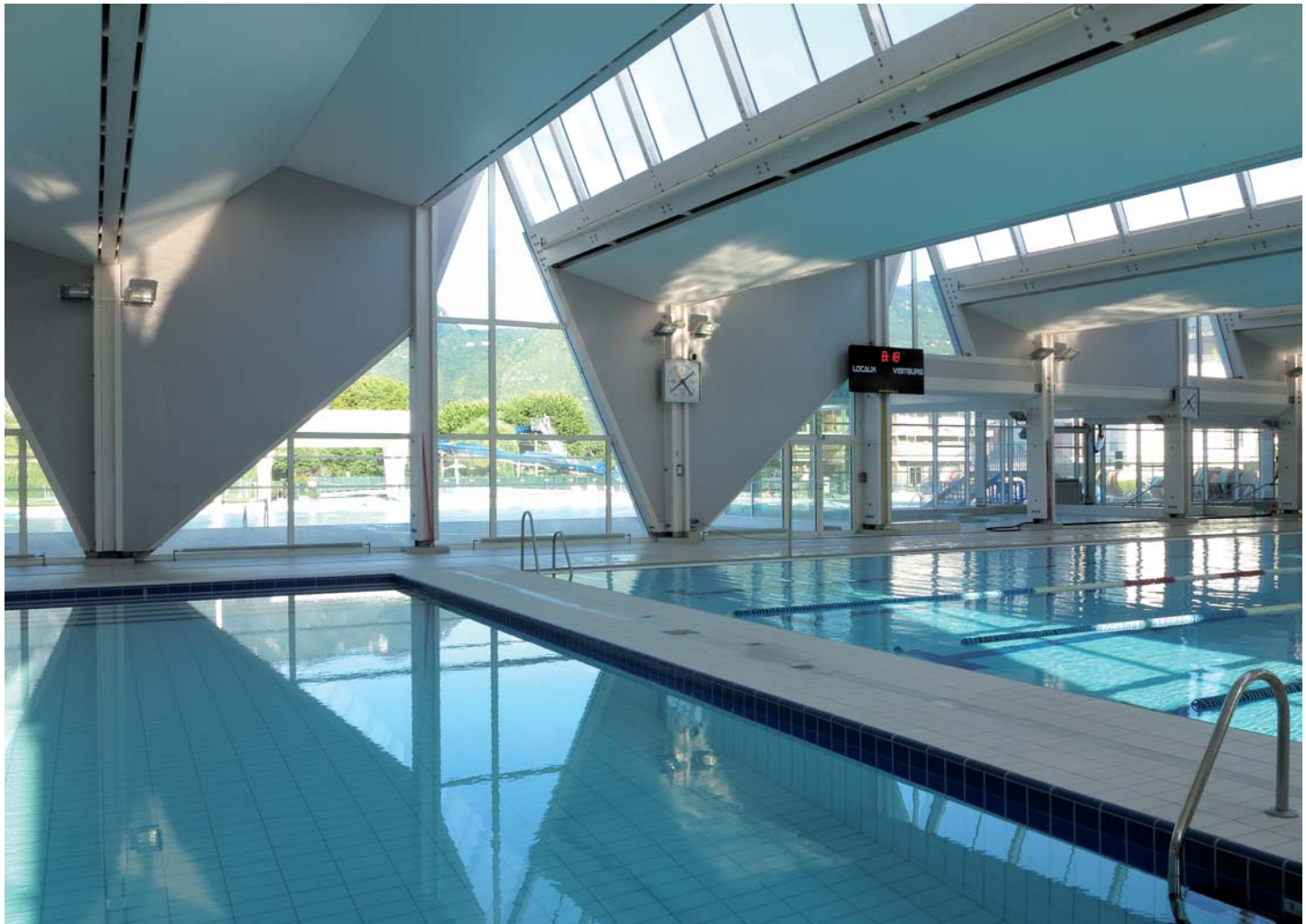
Budget :
4,3 M euros HT

La renaissance de cet équipement s'inspire du site, de l'épannelage des sommets dans le ciel. Nous avons souhaité que depuis les abords du lac, les façades s'inscrivent tel un sérac ciselé aux creux des sommets et qui lui serviront d'écrin. La structure composée de poteaux et de poutres en bois lamellé collé, protégée par une lasure blanche, s'inscrit par le choix des matériaux d'une grande pérennité dans une démarche de développement durable. La couverture envisagée comme «un outil de confort», intégrera ponctuellement des éléments d'éclairages zénithaux permettant d'améliorer la convivialité de la halle des bassins au travers d'une lumière filtrée. Cette lumière orientera l'espace en faisant vibrer la halle des bassins au rythme des saisons. Cette toiture modelée est absorbante et limite les réverbérations directes en garantissant une grande qualité de confort acoustique. Cet apport de lumière naturelle minimisera les dépenses d'éclairage et donc réduira les dépenses de fonctionnement de l'équipement. La sécurité d'une piscine c'est aussi la qualité des lumières. Nous y avons apporté une attention toute particulière. La disposition et l'orientation nord, des verrières, permet d'éclairer largement la halle des bassins sans rayonnement direct préjudiciable pour la surveillance et la sécurité dans les bassins. Les piscines sont des bâtiments très sensibles du point de vue du confort et du maintien des conditions hygrothermiques et sont par principe des bâtiments consommateurs d'énergie. Le projet proposé est fortement animé par une volonté de limiter les coûts et d'optimiser et de valoriser l'énergie. Les choix techniques tiennent compte du confort thermique, acoustique, esthétique, l'indépendance des entités, la gestion aisée des équipements en fonction des périodes d'utilisation, des températures souhaitées, des taux d'occupation, à des coûts d'installation et d'exploitation mesurés, une maintenance limitée et un entretien aisé des matériels.









(28)

MAINVILLIERS

2014

LIVRAISON

2000 M²

SHON

PISCINE

MAINVILLIERS

Maître d'ouvrage :

Syndicat intercommunal
du Parc des Vauroux

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2i

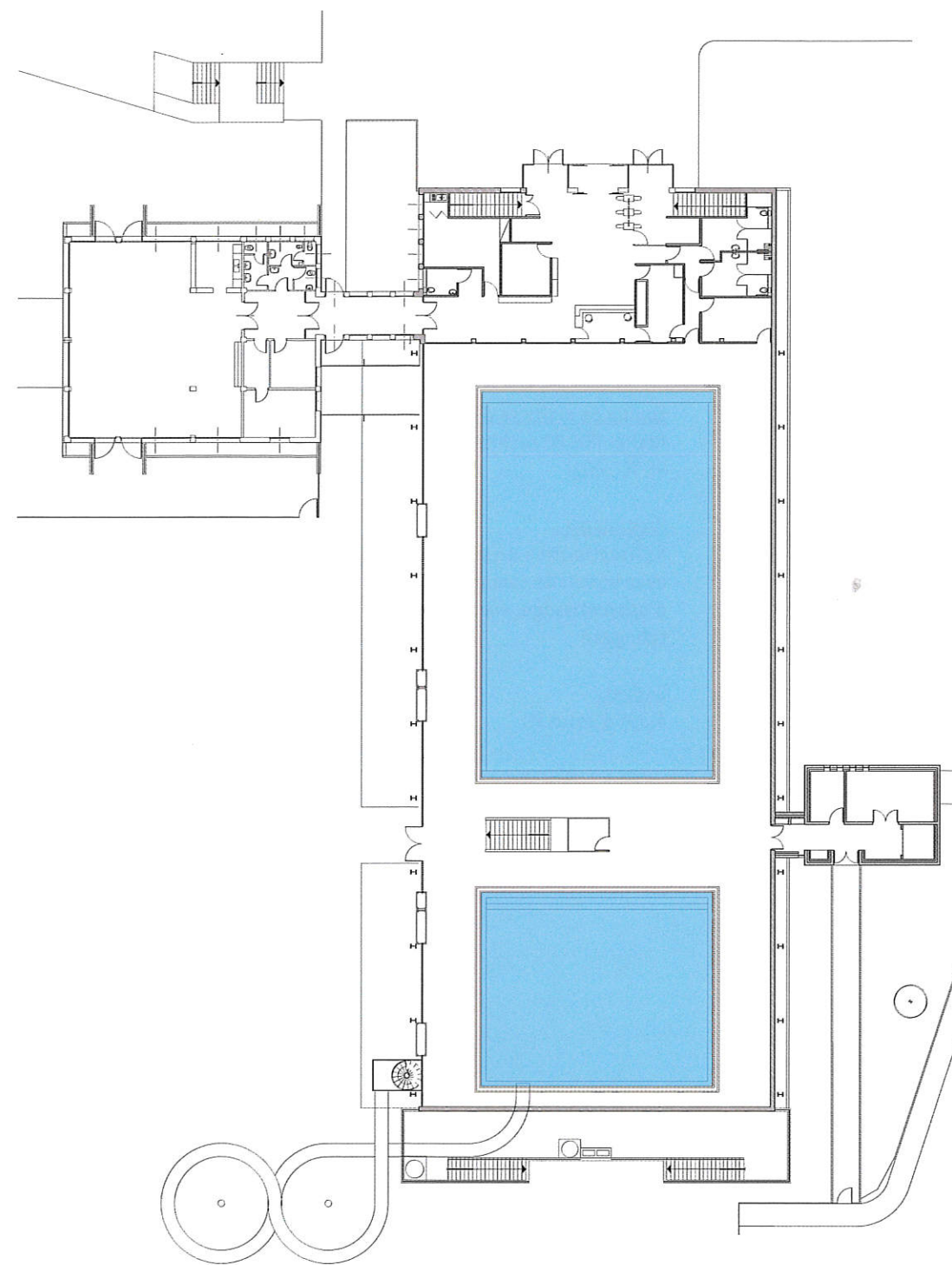
Programme :

Restructuration de la piscine existante
avec bassin de compétition, bassin
d'apprentissage, espace balnéo,
toboggan

Budget :

4,3 M d'euros HT

Le centre aquatique du Parc des Vauroux est restructuré pour accueillir un plus large public. Implantée dans un parc paysager et ouvert, la piscine respecte son contexte et s'inscrit ainsi, dans une démarche environnementale raisonnée et pérenne. Les façades et la couverture sont déposées et remplacées afin de mettre l'équipement aux normes et de réduire les déperditions de chaleur pour alléger la consommation énergétique. Les façades, pour partie en méthacrylate, optimisent l'inertie thermique et redonnent à cette piscine une image dynamique et renouvelée.



plan de la halle bassin

PISCINE AUBENAS

Maître d'ouvrage :
SEMVA (Syndicat d'Études des
Monts et Vallée d'Ardèche)

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2I,
Acousticien Général Acoustics

Programme :
Piscine avec bassin en inox,
un bassin ludique et solarium

Budget :
4,3 M euros HT

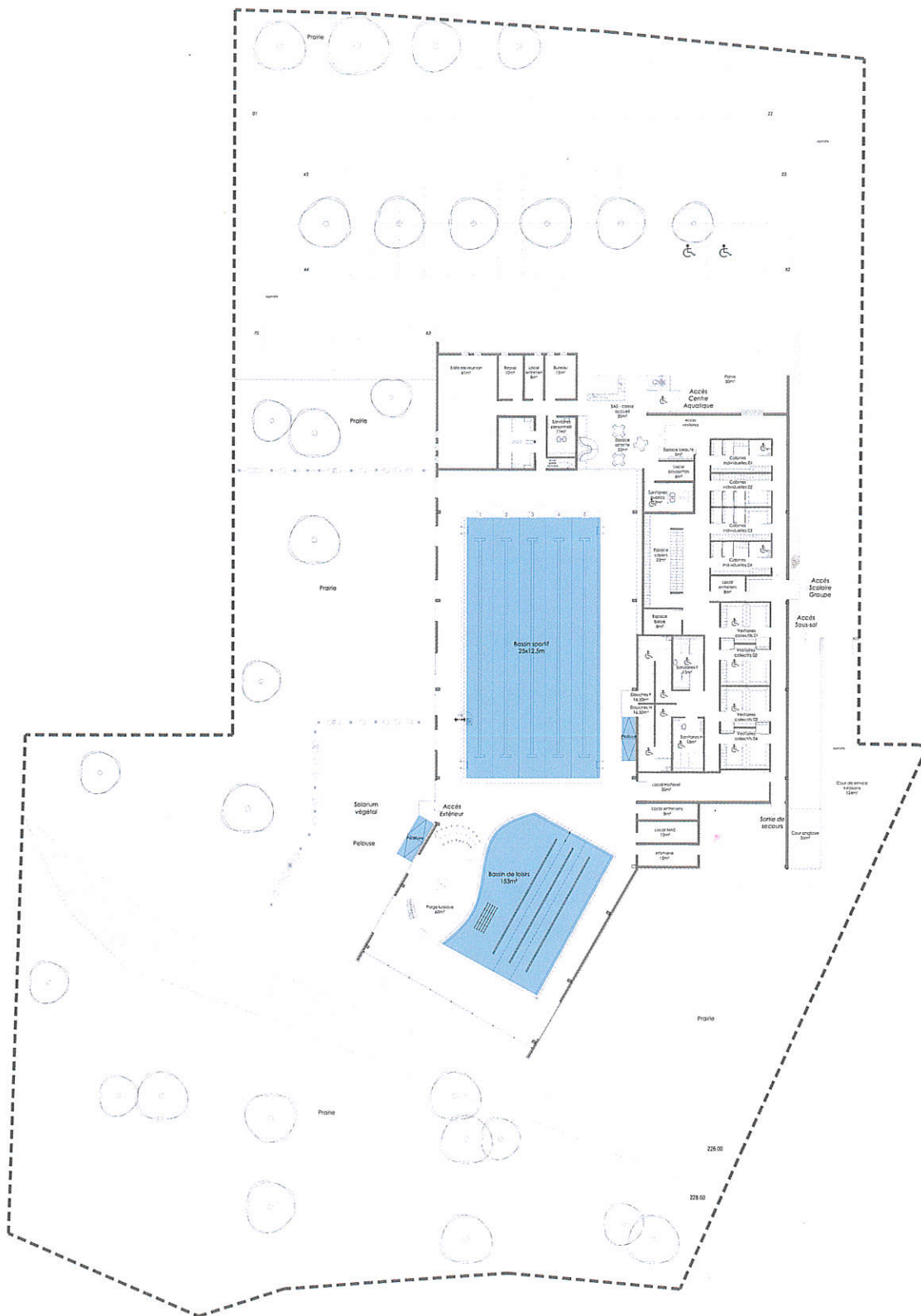
Le projet pour le nouveau Centre Aquatique d'Aubenas prend place dans un environnement paysagé ouvert. Le futur équipement viendra s'insérer à la suite des différents équipements existants dont le lycée, afin de former un ensemble cohérent avec la pratique scolaire, le sportif et le récréatif.

Pour prendre possession du site, nous avons voulu ouvrir la halle des bassins au Sud et à l'Ouest, sur le solarium, et tout en signalant l'équipement depuis la voirie, ne pas mettre dans une relation de trop grande proximité l'univers des baigneurs de celui des voitures.

La desserte du site nous a conduit à mettre en place le parc de stationnement pour le public à l'Est, accessible depuis l'avenue de Roqua et le chemin du Coton. Afin de faciliter l'accessibilité pour les véhicules de service, de secours et les Scolaires nous avons créé, à l'Est de la parcelle le long de l'équipement, un accès spécifique. Ainsi l'équipement marque sa présence depuis l'espace public, il manifeste ses différentes activités mais, la partie des vestiaires et l'ouverture de la halle des bassins sont compatibles avec une protection végétale qui privatise ces espaces.

Un parvis, couvert d'un auvent, appelle, sans ambiguïté, vers le sas puis le hall d'accueil. Vitré sur l'extérieur et sur la halle des bassins, il permet d'entrevoir depuis l'accueil et espace détente, la halle des bassins, et ainsi percevoir le fonctionnement de l'équipement.







(78)

PORT-MARLY

2013

LIVRAISON

1871 M²

SHON

SALLE OMNISPORT, SALLE DE DANSE & DOJO PORT-MARLY

Maître d'ouvrage :

Ville de Port-Marly

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2I

Programme :

Complexe sportif avec
salle omnisport, salle de danse
et dojo

Budget :

2,4 M euros HT

Le projet est un espace accueillant, ouvert à un large public venant retrouver les plaisirs du sport.

Il est paysagé et doté d'un parking de 18 places prolongeant cet univers construit, solide et raffiné.

Nous ne souhaitons pas que cet équipement soit considéré comme un mobilier autonome, mais plutôt qu'il s'intègre à la composition paysagère d'un environnement en devenir.

L'implantation sur la parcelle en équerre distingue les deux entités programmatiques que sont la salle multisports de plain pied, et le dojo et la salle de danse situés à l'étage. Cette implantation nous permet d'orienter la grande salle et de l'éclairer en lumière naturelle zénithale dans sa grande longueur par le nord (lumière homogène douce) ainsi nous évitons les éblouissements et les joueurs bénéficieront d'un apport lumineux généreux.

Les deux volumes à l'étage formés par le dojo et la salle de danse, éclairés par des larges baies vitrées, donnent à lire, depuis l'extérieur, la multiplicité des activités de l'équipement.







(94)

LA QUEUE-EN-BRIE

2000

LIVRAISON

520 M²

SHON

SALLE POLY- VALENTE LA QUEUE-EN-BRIE

Maître d'ouvrage :
Ville de Queue-en-Brie

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO & PO, économiste S. Ducloux

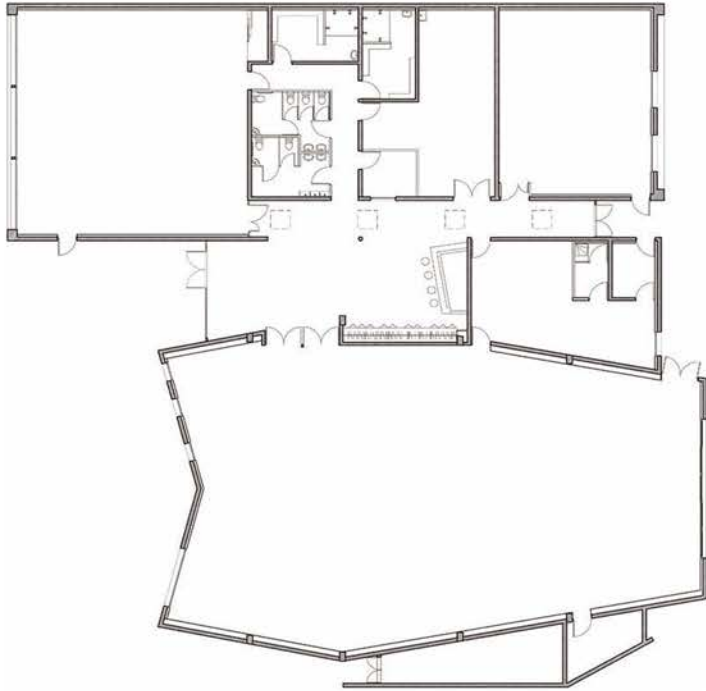
Programme :
Démolition et extension de la maison associative Henri Rouart, rénovation d'ateliers et création de salles polyvalentes

Budget :
800 000 euros HT

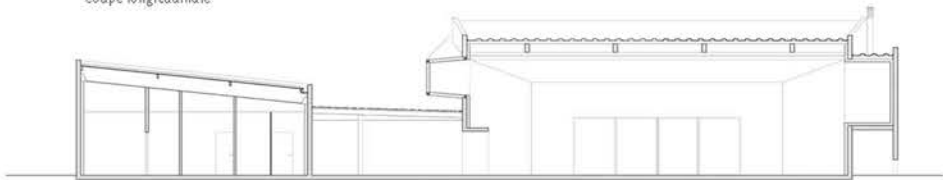
La Maison pour Tous Henri-Rouart est un bâtiment cristallisant le nouveau quartier où elle s'implante. S'élevant en retrait d'un parvis végétal, d'une horizontalité affirmée, l'édifice prend d'emblée la mesure du site en s'insérant dans le paysage. L'accès, en saillie, laisse entrevoir la nappe de la toiture. Le toit est réalisé en structure métallique, fruit d'une recherche de légèreté visant à ne pas placer une charge trop importante sur le bâtiment. Les poteaux laqués noir, disposés tous les quatre mètres, découpent l'espace, offre au regard la liberté de traverser les transparences et de filer à travers des ouvertures. La porosité de la façade renvoie à la ville et à l'horizon. L'harmonie des couleurs, la chaleur du bois naturel et les ouvertures étudiées mettent en relation l'architecture et le ciel ; la nature contribuant au climat de quiétude du bâtiment. La maison des associations affirme sa présence par la sérénité de ses lignes.



plan



coupe longitudinale





(95)

ERAGNY-SUR-OISE

2010

LIVRAISON

2185 M²

SHON

GYMNASÉ

ERAGNY-SUR-OISE

Maître d'ouvrage :
Semavo, CA de Cergy-Pontoise

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BETCE BETCI

Programme :
Gymnase 44 x 22 m
homologué régional avec tribune,
salle de gymnastique et vestiaire

Budget :
3,2 M euros HT

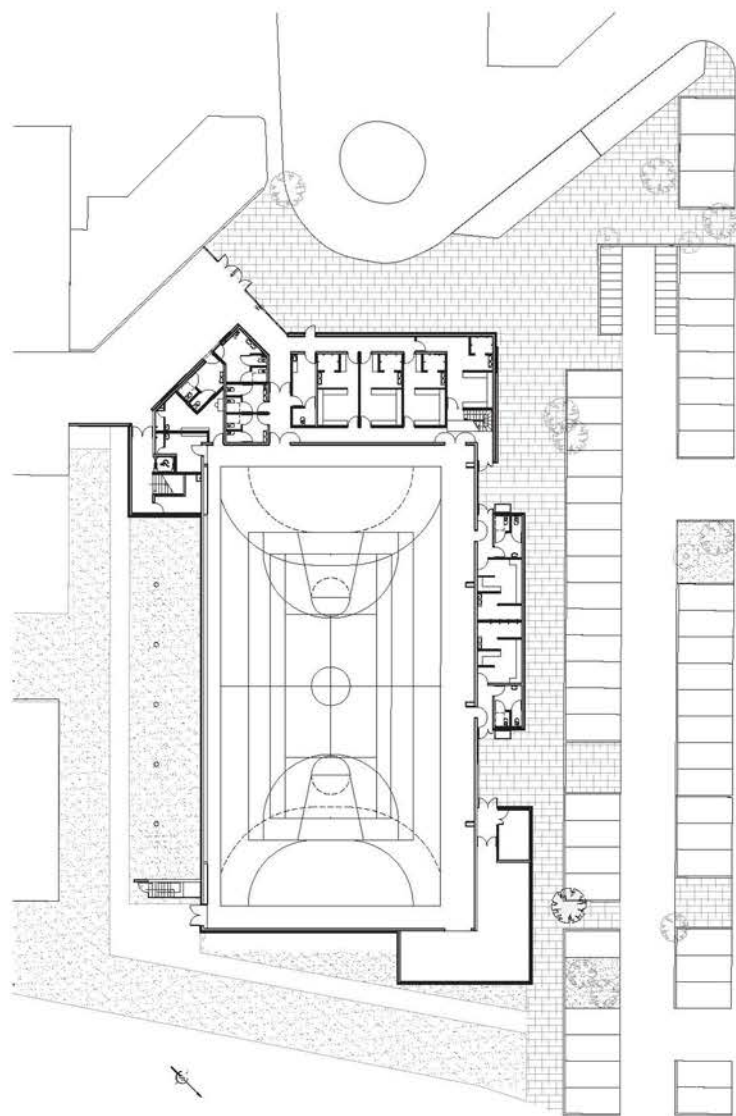
L'extension du gymnase de la Butte de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, prend place dans un environnement paysager ouvert et en mutation de la ville d'Eragny-sur-Oise.

La nouvelle salle se signale depuis la voirie, mais préserve une intimité partagée avec son environnement. Une attention particulière est portée aux parcours, aux orientations et à la lumière.

Le projet est un espace accueillant, ouvert à un large public venant jouir des plaisirs du sport et profiter du site. Le projet paysager, les plantations et le parking prolongent cet univers construit, solide et raffiné.

Cet équipement n'est pas un bâti autonome ; il fait corps avec son environnement et s'intègre à la composition paysagère en la fédérant et en l'enrichissant.





plan de salle





(77)

CROISSY-BEAUBOURG

2012

LIVRAISON

1150 M²

SHON

CENTRE DE LOISIRS CROISSY- BEAUBOURG

Maître d'ouvrage :
Ville de Croissy-Beaubourg

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2i

Programme :
Centre de loisirs pouvant
accueillir 120 enfants
de la maternelle au primaire

Budget :
2,3 M euros HT

Certification BBC

Le futur centre de loisirs de Croissy-Beaubourg est implanté légèrement à l'écart du centre de cette petite ville de Seine-et-Marne, à l'orée d'un bois. Voisin d'une école maternelle, d'une école primaire, d'une maison des jeunes et d'un gymnase, il fait le lien, tant par sa volumétrie que par ses couleurs, avec ces différents équipements.

Le bâtiment est constitué d'ateliers pour enfants, dessinés comme des petites maisons isolées les unes des autres et reliées par des circulations colorées et largement vitrées sur la cour boisée. Les murs biaux et opaques côté rue, protègent l'enfant des nuisances extérieures et le réchauffent dans ce cocon ludique et joyeux.

Le nouveau centre de loisirs anticipe la réglementation thermique 2012 préconisant une basse consommation des équipements publics.

Son niveau BBC sera complété par des pompes à chaleur et des panneaux photovoltaïques.





plan rez-de-chaussée





(91)

EPINAY-SOUS-SÉNART

2008

LIVRAISON

1056 M²

SHON

DOJO & SALLES POLY- VALENTES ÉPINAY

Maître d'ouvrage :
Ville d'Épinay-sous-Sénart (91)

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO & PO , BETCE Betc

Programme :
Dojo, salle multisports,
atelier culturels et associatifs

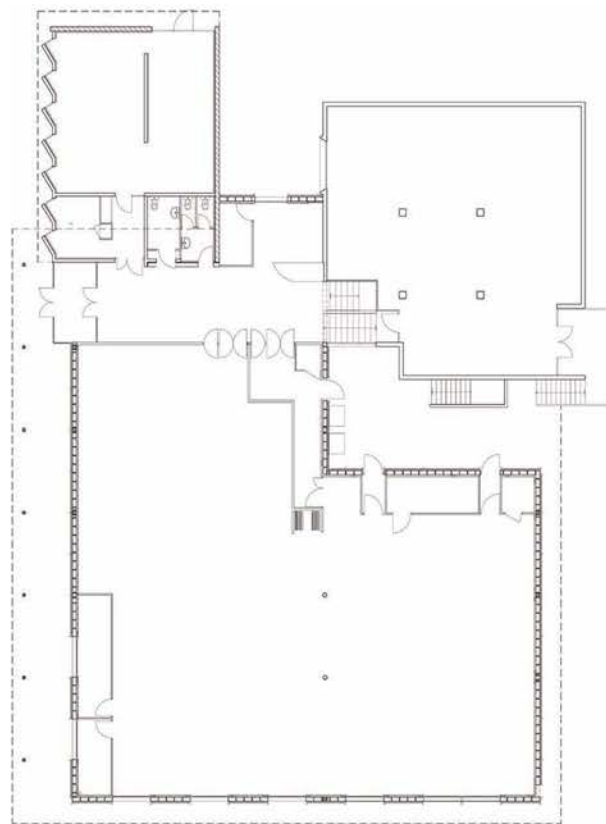
Budget :
2 M euros HT

Le dojo d'Épinay a été réalisé pour offrir une salle d'entraînement permanente au club de karaté de la ville qui a été champion du monde senior, vice-champion du monde et champion d'Europe junior. Le nouvel équipement comprend également deux salles pour les associations, dont l'une est utilisée comme salle des fêtes par les habitants de la ville. Le bâtiment fait face à un bois. À l'horizon se dresse un château d'eau. Implanté dans un environnement industriel hétérogène, chahuté, mais puissant et très graphique, le dojo pour champions de haut niveau fait la jonction entre ces deux paysages brutalistes et poétiques. Sa carapace épaisse et solide joue avec le paysage industriel, tout en préservant la poésie de la lumière et du vent que l'on ressent à l'intérieur de l'ouvrage.

La structure est constituée de voiles béton, la charpente mixte de poutres en béton préfabriquées et en lamellé-collé pour la grande salle.

Pour une acoustique satisfaisante, aucune paroi de la grande salle n'est droite. Le volume extérieur de cette salle est la résultante de l'intérieur. La grande baie fait 11.60 mètres de long et plus de 3 mètres de haut. Elle joue avec les branches, faisant pénétrer les arbres dans le dojo, créant une atmosphère propice à la méditation.





(78)

MAUREPAS

2005

LIVRAISON

710 M²

SHON

CLUB HOUSE ET VESTIAIRES MAUREPAS

Maître d'ouvrage :
Ville de Maurepas (78)

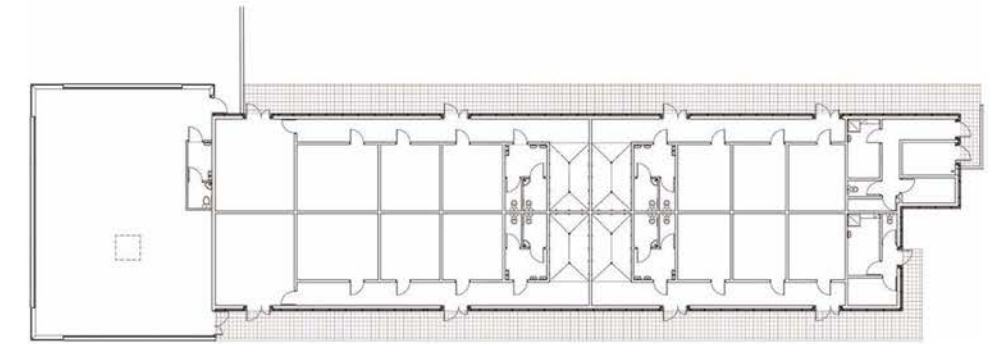
Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO & PO, économiste S. Ducloux

Programme :
Vestiaires et club house pour un parc
des sports régional et honneur de 8 stades

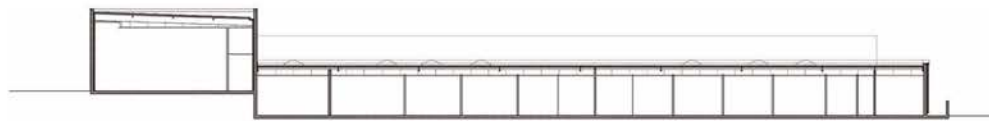
Budget :
1 M euros HT

Le Bout des Clos, paysage intermédiaire, mature, sage et généreux. Le Bout des Clos, mélange des genres, carrefour des villes, avenir de la vie. Ce paysage atypique de terrains de football est à la base de la conception du projet : l'équipement sportif doit être dynamique, lumineux et gai, mais aussi intégré à son environnement. Voir de loin et être vu, d'où le choix du bois, de l'ardoise et de la couleur orange. Le bâtiment est un signal jouant le rôle d'un repère panoramique sur les différents terrains. Le club-house est construit sur plusieurs demi-niveaux dûs au dénivelé entre les terrains et la butte. Cet ancrage offre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduites et respecte le paysage en suivant sa pente. La fragmentation du projet en trois parties est en harmonie avec l'échelle du site.

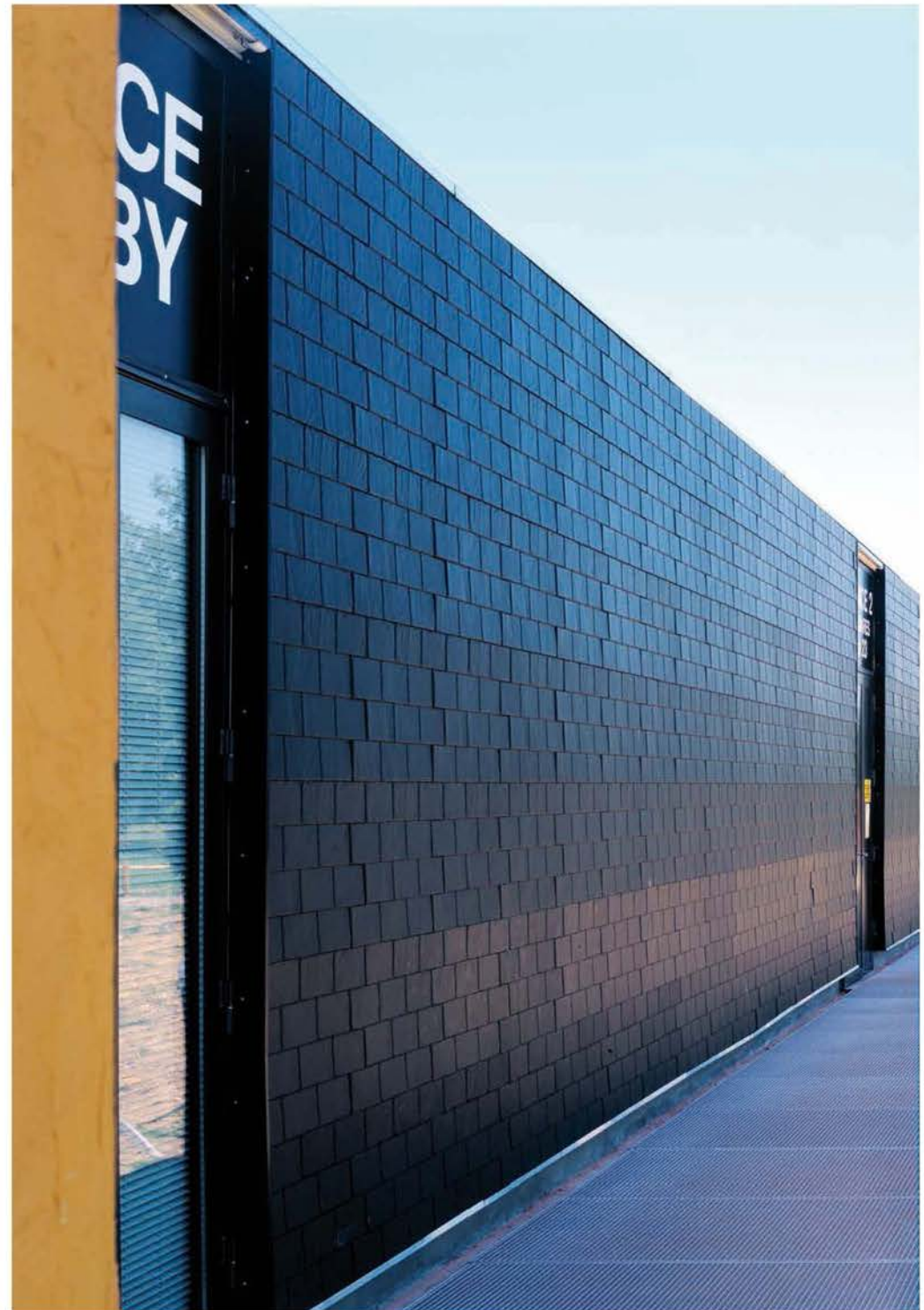




plan



coupe longitudinale



LOGEMENTS

COLOMBELLES

LIBERA

Maître d'ouvrage :

Le Foyer Normand

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes

Programme :

- 29 logements dont
- 24 logements intermédiaires
- 5 individuels sociaux

Budget :

3 M euros HT

Certification CERQUAL THPE

LES TROPHÉES DU CADRE DE VIE

FIMBACTE 2011

Mention Spéciale

pour LE FOYER NORMAND

Pour sa volonté d'apporter une réponse
différente en matière d'habitat

Nous avons essayé de définir un cadre de vie individuel dans un univers collectif. Nous avons privilégié, dans un projet d'habitat groupé, les éléments qui caractérisent le bien-être, de l'habitat individuel, tels que : pas de parties communes, entrées personnalisées et logements identifiables, terrasses individuelles avec pièces à vivre ensoleillées et logements traversants. C'est l'idée de la maison en ville individuelle, isolée, même sur le toit. Ensuite, tout en conservant, l'échelle du projet à la dimension d'un collectif urbain, nous avons travaillé les volumes à la dimension et selon la forme d'une maison de notre inconscient collectif. Nous avons ajouté à cela, une harmonie de couleurs et de matériaux. Au moins pour deux raisons : la première est une nécessité, de redécomposer le bâti, afin de mieux l'individualiser et à une échelle plus intimiste au bénéfice de l'individu.

La seconde, il est utile surtout dans le locatif, de donner le sentiment d'appropriation, d'identification de son habitat. J'habite cette maison là et pas une autre, c'est chez moi.

Puis, il y a ici la volonté, plus que de chercher, mais de trouver en nous cette part d'enfant, qui fait qu'en tant qu'adulte on se sent bien et nos enfants aussi. Notre ville est ludique, gaie, colorée et ensoleillée.

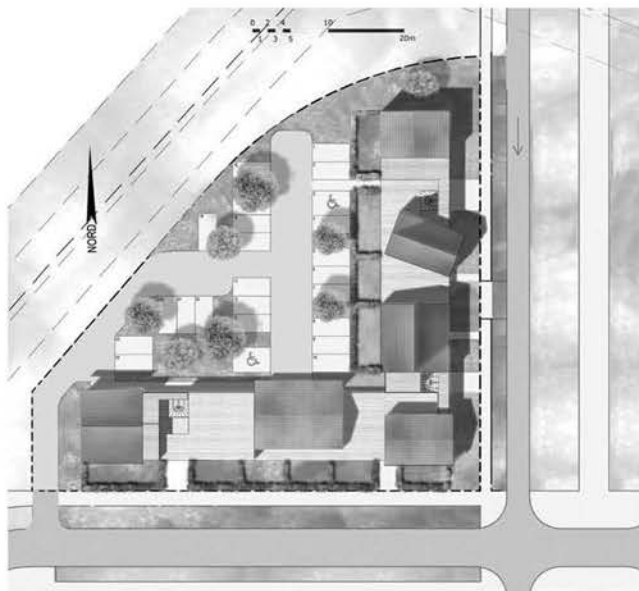
C'est une tentative de redéfinition du quotidien de l'urbain.

Nous essayons de développer, les éléments nécessaires à ce que doit être la ville partagée.





plan d'un logement



plan de masse



LOGEMENTS ANTONY

Maître d'ouvrage :

Antony Habitat

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD21, paysagiste Philippe Hilaire

Programme :

123 logements dont
- 111 logements collectifs et
intermédiaires
- 12 logements individuels

Budget :

13,4 M euros HT

Certification CERQUAL THPE (Très haute performance énergétique) ENR (Énergie nouvelle renouvelable) avec un système de PAC (Pompe à chaleur) géothermique et toitures végétalisées.

Les deux îlots à aménager sont situés à Antony, dans un contexte urbain hétérogène à proximité de l'autoroute A86. Les 123 nouveaux logements et le parc jouent un rôle fédérateur sur ce territoire en extension. Les immeubles collectifs et intermédiaires créent une transition entre les différentes zones pavillonnaires et collectives. Les logements individuels sont implantés dans la continuité du tissu pavillonnaire. Le parc participe pleinement de l'urbanisation du lieu. Les constructions s'installent à l'alignement. Les logements, respectueux de l'échelle des maisons existantes, bénéficient de jardins privatifs, ouverts sur le parc. Les parkings paysagés sont traités en petites unités. L'implantation du bâti préserve les vues vers le parc pour les passants et offre la meilleure orientation possible aux logements (ensoleillement, inertie thermique). Les matériaux employés, tel le bois, sont pérennes et durables. C'est l'idée de la maison en ville qui est développée dans ce projet. L'objectif est de favoriser un mode de vie convivial fondé sur l'appropriation des espaces communs par les habitants, tout en dessinant un habitat individuel caractérisé par :

- une entrée personnalisée et identifiable,
- des pièces à vivre ensoleillées avec terrasse individuelle,
- des logements traversants avec jardins privatifs.







LOGEMENTS VERT-SAINT-DENIS

Maître d'ouvrage :
FSM, les Foyers de Seine-et-Marne

Équipe de maîtrise d'oeuvre :
Atelier PO&PO architectes, BE TCE Betcj,
économiste S. Ducloux

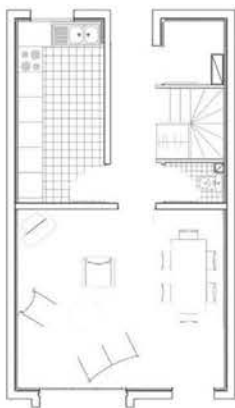
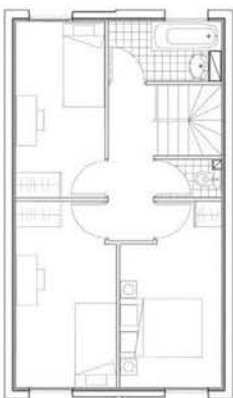
Programme :
19 logements intermédiaires sociaux
PLUS

Budget :
1,5 M euros HT

- Lauréat du 13^e prix d'Architecture contemporaine du CAUE 77 / Conseil Général 77
- Référencé par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire parmi 12 opérations de logements, d'urbanisme et d'aménagement durable en France. Dans *Urbanisme et Aménagement durables*, juillet 2008
- Référencé par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France dans *Densité – opérations de logements et quartiers urbains*, août 2009
- Référencé par la Direction régionale des Affaires culturelles, par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine et l'Union régionale des CAUE d'Île-de-France dans *Constructions, une collection argumentée d'habitats en Île-de-France*, catalogue raisonné n°1, 2009 (disponible en consultation au CAUE de Paris).

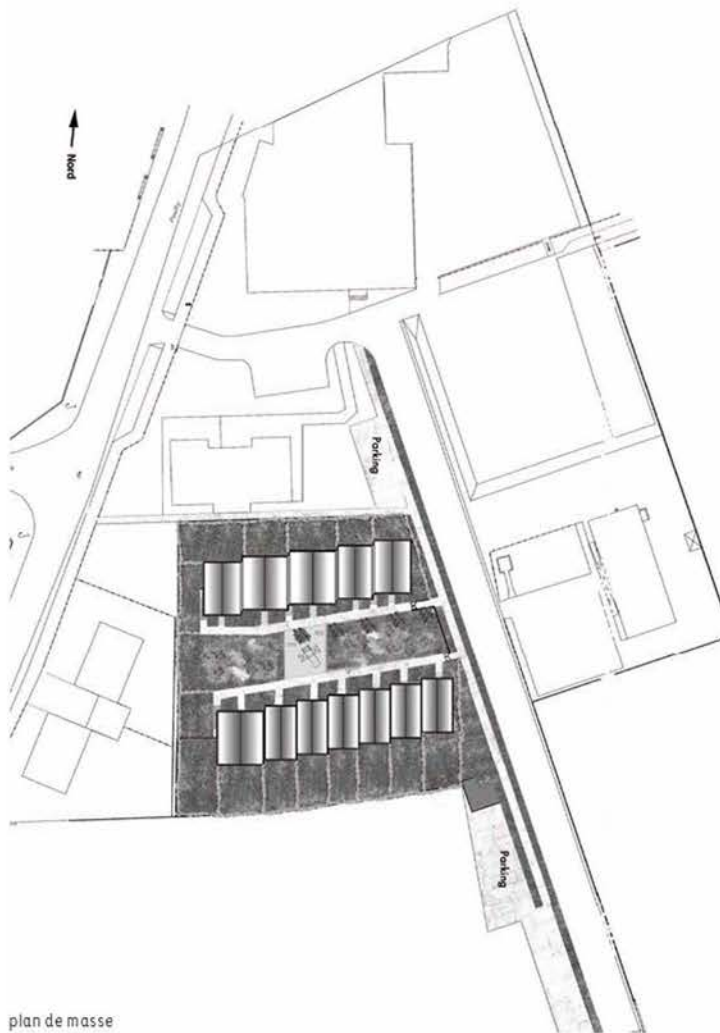
Les 19 logements réalisés à Vert-Saint-Denis ont été pensés et construits pour les habitants dans leur rapport au collectif. L'objectif est de proposer une alternative au logement social et d'affirmer que l'esthétique peut et doit investir le champ du social. La qualité paysagère et architecturale de cet ensemble, inspirée des cités jardins des années 1930, privilégie un mode de vie convivial, fondé sur l'appropriation des espaces collectifs. Un jardin commun est aménagé au centre du bâti. La voiture est reportée à l'extérieur du lotissement. Les maisons sont individualisées grâce à des jeux de retraits des façades ; chacune possède un jardin et une terrasse privatifs. L'écriture des façades, notamment des pignons, est particulièrement soignée : les larges cadres en béton des baies servent de banc ou de table au gré des occupants, les panneaux de bois et les volets coulissent dans l'épaisseur des parois, les enduits sont brossés à la main en trois teintes et les chéneaux d'écoulements des eaux pluviales sont intégrés au bâti. Les typologies varient du deux pièces au quatre pièces en duplex. Afin de respecter le budget (1016 euros HT / m², VRD compris), un modèle type est décliné en treize variations.





plan des logements





plan de masse



LOGEMENTS RUBELLES

Maître d'ouvrage :

FSM, Les Foyers de Seine-et-Marne

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes,
BETCE CD21

Programme :

38 logements dont
- 30 logements collectifs,
- 4 intermédiaires,
- 4 individuels sociaux

Budget :

3,8 M euros HT

Certification CERQUAL THPE
avec toitures végétalisées

L'ensemble de 38 logements sociaux, situé à Rubelles, près de Melun, est composé de huit bâtiments : 15 T4, 12 T3 et 11 T2. Le projet est implanté en retrait de la route RN36. La hauteur des constructions est limitée à deux niveaux + combles pour les collectifs et à un niveau pour les maisons. Les façades des bâtiments sont réalisées en enduit coloré, en bardage bois et métallique. Certaines toitures seront végétalisées et d'autres seront en zinc. L'espace paysagé prend une place importante sur la parcelle. Au centre du projet, une grande perspective crée une respiration. Elle donne sur des cheminements plus intimes. Le bâti s'organise autour de jardins collectifs, de jardins privatifs et d'espaces de parkings. Les clôtures des jardins sont traitées par des haies d'arbustes, les parterres engazonnés. Des arbres de type *Acer buergerianum* sont plantés. Deux voies de desserte permettent d'accéder aux aires de stationnement situées au cœur de la parcelle.





(95)

GARGES-LÈS-GONESSE

2011

LIVRAISON

5717 M²

SHON

LOGEMENTS

GARGES- LÈS-GONESSE

Maître d'ouvrage :
LOGICAP et LOGIREP, groupe Polylogis

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes

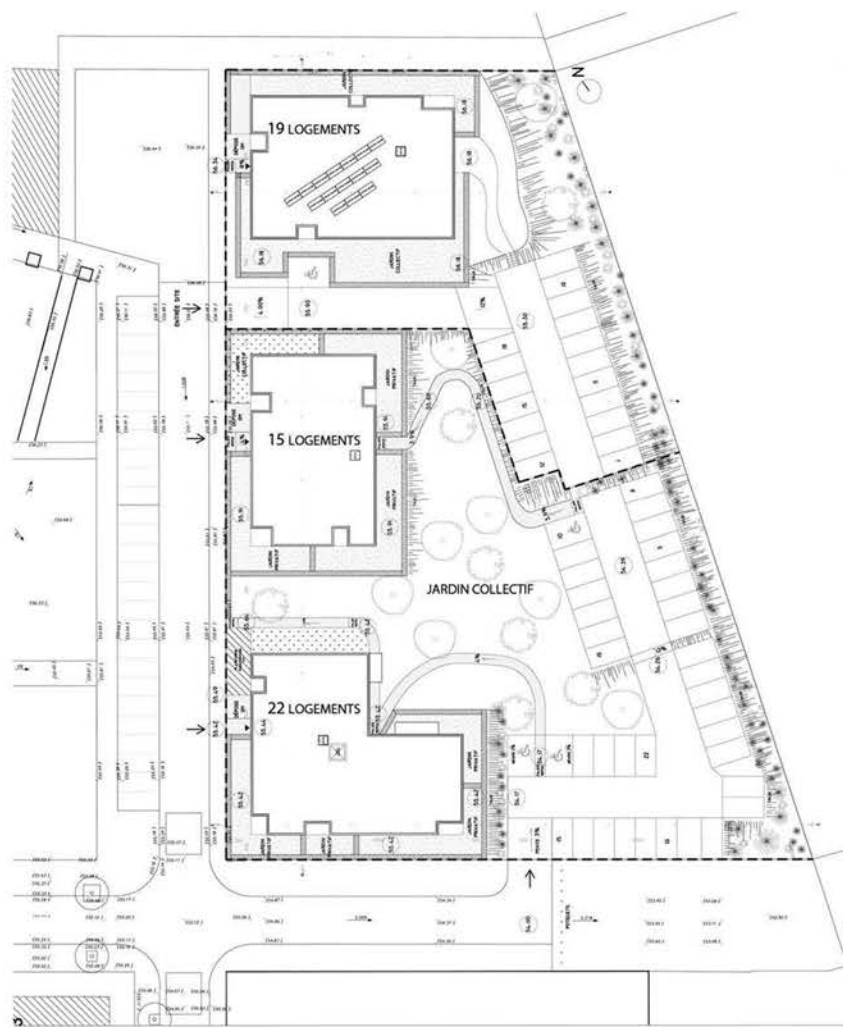
Programme :
89 logements en accession sociale

Budget :
7,8 M euros HT

Certification CERQUAL QUALITEL,
H&E et THPE

L'opération s'inscrit au sein de la ZAC les Doucettes à Garges-lès-Gonesse, quartier retenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour faire l'objet d'un renouvellement urbain global. Le projet propose de créer une liaison avec la ville : il mêle différentes formes urbaines et redonne une échelle cohérente au quartier. Il valorise la propriété en créant des logements adaptés au mode de vie contemporain. Cinq immeubles de trois étages constituent le front urbain de la voie nouvellement créée. Chaque immeuble collectif est une entité autonome. Le bâtiment situé à l'angle des rues assure une présence forte au croisement des voies nouvelles. Des passages offrent des échappées visuelles vers le cœur d'îlot, avec un jardin collectif largement planté. Chaque logement en rez-de-chaussée bénéficie d'un jardin privatif. Les appartements situés aux étages possèdent des loggias et des balcons. Les baies toute hauteur apportent un éclairage naturel généreux. Profitant du dénivelé naturel du terrain, les stationnements, légèrement en contrebas, sont naturellement intégrés au site. Le projet est conçu pour répondre aux attentes des habitants mais aussi pour conférer une nouvelle image dynamique au quartier.





plan de masse



LOGEMENTS

VILLIERS-LE-BÂCLE

Maître d'ouvrage :
Ville de Villiers-le-Bâcle (91)
Pierres & Lumières

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE BETCI

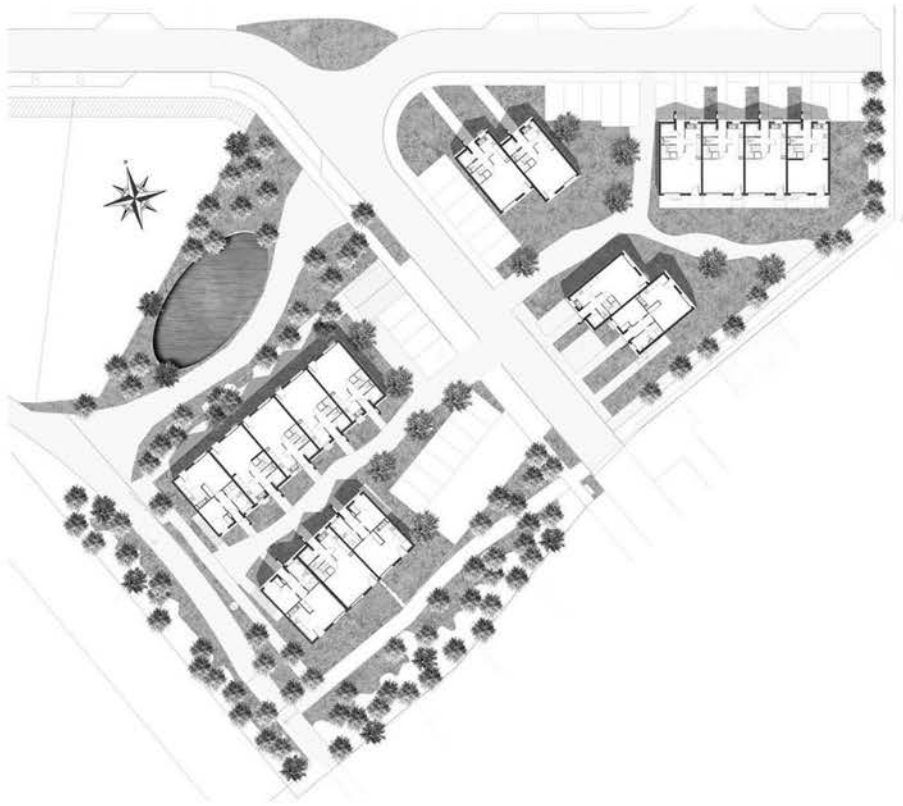
Programme :
20 logements sociaux
(maisons de ville avec jardins privatifs)

Budget :
2,4 M euros HT

Lauréat du prix
"Essonne Aménagement Durable"
CAUE 91
Ministère du Développement Durable

Ces îlots ouverts forment un quartier, un lieu de vie attaché à la ville où l'urbain est principalement végétal. C'est un lieu d'appropriation du quotidien qui développe les rapports de voisinage et procure une qualité de vie, tout en préservant l'intimité de ses habitants. Au cœur de la ville pavillonnaire, ces îlots traversants sont non clos, et articulent espace public et espace privé. Nous avons souhaité travailler la notion d'intermédiaire au-delà de l'habitat ; au-delà même des espaces intermédiaires de transitions entre l'espace public et l'espace privé, souvent mal définis et mal utilisés. Sur ce projet, la clé de la réussite est que la commune n'a pas seulement mis à disposition le foncier, mais a également assuré la maîtrise d'ouvrage (avec le bailleur Pierres & Lumières, qui a accepté de jouer le jeu). Il a donc pu y avoir une continuité du projet urbain jusqu'au projet architectural : pas de rétrocession, ni de redécoupage parcellaire, et la possibilité de ne pas clôturer. Pour une utilisation plus « durable et dense » du quartier, nous avons en effet envisagé une autre destination, superposable à l'usage public et à l'usage des locataires, des espaces extérieurs. Un même espace, selon l'usage, devient public ou privé. La superposition de ces strates a présidé à la conception des espaces extérieurs : élargissement des passages, absence de clôtures, etc. Dans ce « jardin habité », le paysage végétal devient ici non plus un décorum, mais un accompagnement du fonctionnement de la ville, un élément fédérateur de composition urbaine.





LOGEMENTS

COLLEGIEN

Maître d'ouvrage :

Unilogi, La Maison du CIL

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes
associé à DBW, BE TCE CD2I.

Programme :

- 100 logements dont
- 24 logements collectifs PLUS,
 - 51 logements individuels ou semi collectifs PSLA,
 - 25 logements individuels en accession libre

Aménagement des VRD et espaces extérieurs sur 3 Ha

Budget :

12,5 M euros HT

Certification CERQUAL QUALITEL,
H&E et RT 2005 - 10 %

Collégien résolument tournée vers l'avenir, associée à son urbanisme de demain, le paysage végétal en symbiose avec l'architecture. Une architecture ancrée dans son époque. Une architecture qui définit des espaces, des transitions, des fonctionnalités, des lumières, des confort et des plaisirs à vivre.

C'est un lieu d'appropriation du quotidien qui développe les rapports de voisinage et procure une qualité de vie. C'est un fragment de paysage urbain.

Ce postulat comme point de départ, mieux, une philosophie, voire une règle incontournable. C'est de cette façon que nous avons définie cet ensemble de logements. Tout en respectant, l'épannelage et les alignements, la volumétrie dessinée joue de volumes en ruptures et d'autres dans la continuité, formant eux-mêmes parfois, en façades, des strates successives et permet ainsi de créer des maisons de villes dans une totale individualité de fonctionnement.

L'architecture est contemporaine et sans provocation. Cet ensemble de logements à caractère social ont été pensés, esquissés au service de l'individu dans son rapport au collectif. Avec cette idée force, l'esthétique, peut et doit investir le champ du social et à des coûts maîtrisés. Des façades de plusieurs épaisseurs, afin de créer des dynamiques qui d'une part, offrent un intermédiaire entre l'espace public et l'espace privé et d'autre part, raccordent les architectures voisines ; offrir un paysage en symbiose, un mariage réussi entre voisins ! Toujours dans un souci d'offrir un soleil permanent et dans la douceur, nous installons un jeu chromatique, entre maisons, une façon également de marquer, le rythme de l'alignement sur rue et d'affirmer les différences entre elles et leur individualité.

C'est un projet, de logements irradiés de lumières changeantes et variées.





plan de masse



(95)

MARINES

2011

LIVRAISON

1200 M²

SHON

LOGEMENTS MARINES

Maître d'ouvrage :
Val d'Oise Habitat

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BETCE CD2I

Programme :
18 logements sociaux

Budget :
1,8 M euros HT

Certification CERQUAL THPE

L'aménagement de la parcelle propose une opération de 18 logements sociaux commandés par le Maître d'Ouvrage Val d'Oise Habitat.

Le projet se compose de 2 bâtiments : un collectif de 12 logements et 6 maisons. La répartition du collectif est de 2 T1bis, 5 T2, 4T3, 1T4 duplex. Les maisons sont réparties en 3T3 duplex et 3T4 duplex. On accède aux constructions par un cheminement piéton se situant dans le prolongement de la voie de desserte et accessible depuis la rue.

Les deux constructions sont perpendiculaires l'une par rapport à l'autre et sont reliées par l'espace vert collectif. Le bâti s'organise autour de jardins collectifs, de jardins privatifs répartis de manière homogène afin de créer des respirations pour les habitants.

Les arbres existants sur le site sont conservés.

L'espace vert prend une place importante sur la parcelle ce qui apporte une respiration forte pour les habitants.

Les façades des deux bâtiments sont recouvertes par un bardage en clins de bois et par un enduit.



LOGEMENTS

PRINGY

Maître d'ouvrage :

Trois Moulins Habitat, groupe Polylogis

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes

Programme :

66 logements dont

- 35 logements sociaux PLUS - PLAI,

- 31 logements en accession

et aménagement des espaces extérieurs
sur 1,5 Ha

Budget :

6 M euros HT

Certification QUALITEL, H&E et RT 2005

Cet îlot est un nouveau quartier, dans la continuité de la ville existante.

L'implantation du bâti privilégie la prolongation du bois du Jardinnet, en venant se loger, avec révérence, au pied de ce dernier. Le premier plan de la parcelle, depuis la voie publique, un talus d'environ 2 m de dénivelé, offrira une barrière visuelle et acoustique par la plantation d'arbres de hautes tiges. C'est le bois qui envahit la ville.

Travaillé pour créer un urbanisme ouvert, par la mise en place de maisons et de petites unités collectives, réparties sur l'ensemble du site, autour de la végétation existante ; cet aménagement fait en sorte que cette nouvelle partie de la ville se vive comme une déambulation ; une promenade. C'est l'image tranquille d'une sorte de « pays de Cocagne ».

Ces 66 logements, à caractère social, ont été pensés, esquissés au service de l'individu dans son rapport au collectif. Avec cette idée forte que l'esthétique, peut et doit investir le champ du social et à des coûts maîtrisés.

Conçu à partir d'une « maison type » avec sa toiture simple à double pente, sa façade au langage simplifiée et son volume le plus compact possible, limitant les pertes et les espaces résiduels.

Toujours dans un souci de simplicité et de lecture évidente ; les collectifs sont également traités, à partir d'un volume compact. Une façon, là aussi, de mettre le bâti au service du paysage. Ce volume, décline des variations sur le même thème. Les toitures sont, comme les maisons, à double pente, permettant ainsi, une lecture unifiée et homogène.





plan de masse



(14)

COLOMBELLES

2013

LIVRAISON

2830 M²

SHON

LOGEMENTS

COLOMBELLES

JAURÈS

Maître d'ouvrage :

Le Foyer Normand

Équipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier PO&PO architectes,
BE TCE EB-BE

Programme :

41 logements sociaux collectifs
et intermédiaires

Budget :

4 M d'euros HT

Certification CERQUAL THPE avec
panneaux solaires thermiques et rejet
des eaux pluviales sur la parcelle

Notre proposition pour la réalisation de 41 logements à Colombelles vise à créer un espace à vivre, une atmosphère conviviale et familiale tout en faisant dialoguer le projet avec son environnement urbain. L'implantation urbaine discontinue rythme la rue, crée des percées visuelles vers l'intérieur de la parcelle et ménage une entrée paysagée au parking. L'accès aux maisons est particulièrement soigné : cheminements en béton balayé et prairie fleurie participent du caractère bucolique du projet. Chaque logement qui possède un jardin privatif est traversant et bénéficie d'une double orientation. Aux étages, les balcons deviennent des jardins d'hiver agréablement orientés. À l'intérieur, les espaces jour/nuit sont distincts, les séjours vastes et ensoleillés. Le projet joue avec des volumes à deux pentes asymétriques intégrant les panneaux solaires. Un travail sur la couleur associé à la rigueur du dessin apportent un aspect ludique et chaleureux aux bâtiments.





plan de masse



LOGEMENTS DIJON

Maître d'ouvrage :
OPAC de Dijon

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE CD2I,
Paysagiste Trait Vert

Programme :
60 logements sociaux
dans l'Eco-quartier Hyacinthe Vincent
Ilot C3

Budget :
4,5 M euros HT

Label BBC

Le projet de Dijon est un lieu d'appropriation du quotidien qui développe les rapports de voisinage et procure une qualité de vie.

Le rez-de-chaussée à l'image d'un socle, suit la douce courbe d'alignement sur rue. Une intégration urbaine totale qui permet de bien ancrer spatialement le bâtiment dans la continuité de la rue avec son futur voisinage. Il affirme avec évidence la présence de l'ouvrage au carrefour qui s'en trouve, lui-même, renforcé.

Ce socle permet de mettre en place naturellement, une protection toujours recherchée des habitations depuis la rue.

C'est aussi décomposer de façon traditionnelle, le bâti dans son rapport à l'urbain, à la ville, avec un rez-de-chaussée distinct, des étages supérieurs et un attique. C'est aussi alléger l'ensemble comme un ouvrage magnifié posé sur son socle.

La majeure partie des logements est ouverte au sud sur un large balcon pourvu d'un coin repas ombragé en bois à l'abri des regards. Privilégier un cadre de vie individuel dans un univers collectif.

L'architecture est contemporaine et sans provocation. Cet ensemble de logements à caractère social a été pensé, esquissé au service de l'individu dans son rapport au collectif. Avec cette idée forte, l'esthétique, peut et doit investir le champ du social et à des coûts maîtrisés.

Notre projet s'appuie sur une idée forte : bâtir un projet unique, s'appuyant sur des principes constructifs simples.

La morphologie du bâtiment fait l'objet d'un grand soin. La simplicité et la compacité des volumes permettent :

- de contrôler les déperditions thermiques
 - de contrôler les déperditions d'espace
 - de faciliter leur mise en œuvre du chantier et garantir un coût raisonnable, une longue durée de vie et un entretien minimal et économe.
 - de développer une habitabilité intérieure importante en évitant les géométries contraignantes et les locaux exigus.
 - des doubles orientations offrant un confort de vie ainsi qu'une bonne ventilation naturelle des logements.
-



(45)

ORLÉANS

2014

LIVRAISON

2164 M²

SHON

LOGEMENTS ORLÉANS

Maître d'ouvrage :
Pierres et lumières

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE EB-BE

Programme :
30 logements collectifs
ZAC du clos de la Fontaine à Orléans

Budget :
2,9 M euros HT

Certification Qualitel et H&E profil A

Le projet est situé dans la future ZAC du Clos de la Fontaine à Orléans. Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé par la commune pour valoriser son entrée de ville. C'est un volume sculpté, une architecture en mouvement, rythmée par le jeu de la végétation et des balcons en façade. Appréciable, aussi, par les conducteurs qui le saisissent furtivement en passant. Ce projet urbain est d'abord une architecture à vivre. L'immeuble, implanté légèrement en retrait de l'espace public, joue avec les limites. La frange sur rue devient protectrice et vivante. Cet espace est occupé par des jardins privatifs clôturés et paysagés. Les trente logements sont fonctionnels et lumineux : double orientation nord / sud, baies généreuses offrant le meilleur ensoleillement possible, ventilation naturelle, large balcon végétalisé au sud. On privilégie un cadre de vie individuel dans un univers collectif.









(92)

CLAMART

2014

LIVRAISON

2958 M²

SHON

LOGEMENTS CLAMART

Maître d'ouvrage :
Clamart Habitat

Équipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BETCE EPDC

Programme :
39 logements sociaux

Budget :
4,1 M euros HT

Label BBC

Un travail minutieux de mise en place du programme a été effectué afin de libérer le maximum d'emprise pour des espaces verts, jardins, sentes, square... Chaque élément bâti s'imbriquera naturellement entre les jardins, libérant de vastes îlots verts. Les placettes marquant les entrées piétonnes, à l'emplacement stratégique tout comme le square auquel elles sont directement reliées par des sentes, permettront l'échange, l'animation et le rapprochement des habitants. Notre projet s'attache à créer une variation des volumes, tout en gardant une unité d'ensemble et répartis de manière homogène sur le site. Deux types de logements sont étudiés, le simplex du T2 au T4 et le duplex à partir du T3. Chaque logement possède leur entrée individualisée, ceux du RDC ont leur jardin privatif ; ceux situés aux étages disposent de loggia et/ou balcons. L'accès aux logements s'effectuera par les acheminements piétons le long du square ou de la sente, contribuant ainsi au caractère paysagé et tranquille du site. L'écriture architecturale du projet, jouant de toiture à pentes, dans le respect de l'architecture environnante, développe une variation des gabarits, des hauteurs, animant et structurant le paysage. De plus un travail sur la couleur, chaleureuse, associé à une rigueur du dessin, apporte un aspect ludique répondant à l'imaginaire enfantin. Les matériaux employés, simples, pérennes et chaleureux, telle que la brique alvéolaire thermique en bardage et couverture contribue à l'image chatoyante et rassurante de l'ensemble.



LOGEMENTS

THORIGNY

Maître d'ouvrage :
OSICA groupe SNI

Equipe de maîtrise d'œuvre :
Atelier PO&PO architectes,
BE TCE EPDC

Programme :
54 logements intergénérationnels

Budget :
5,6 M euros HT

Label BBC

La mairie a pour préoccupation de restructurer et de dynamiser son centre en réfléchissant à la possibilité de lier différentes entités ; la mairie et son parc, l'église et le parc Don Pérignon. Nous proposons un projet qui offre un cheminement généreux débouchant directement sur le parc Don Pérignon, en intégrant avec évidence les logements au cœur urbain :

1- Création d'une extension de la place du Général Leclerc afin de donner plus d'espace pour une meilleure utilisation, mais aussi une autre échelle pour une meilleure lecture d'elle-même et des bâtiments qui la composent et des carrefours dégagés.

2- L'agrandissement de la place, en opérant un recul du projet, permet de le lier solidement à cette dernière.

3- Création d'un parvis qui offre d'une part, une large ouverture vers le parc, et d'autre part instaure un véritable accueil de la résidence pour l'ouvrir généreusement et l'agrafer à sa place,

4- Ce nouvel urbain ainsi dessiné permet de travailler un cœur d'îlot paysagé dans la continuité du parc, au bénéfice des habitants de la résidence comme pour le chaland. C'est la possibilité (plus que de créer un accès au parc) de ramener le parc Don Pérignon sur la place au cœur de la ville. Il sera ainsi physiquement intégré à son centre urbain. Le paysage végétal comme élément fédérateur urbain. Ce cœur d'îlot est composé de façon à offrir à chaque logement, de larges vues sur un espace paysagé dans la continuité de Don Pérignon. L'agencement des logements permet d'offrir des espaces jour/nuit distincts, ainsi qu'un séjour vaste et ensoleillé. Le recours aux logements traversant aux qualités de vie reconnues, a été étudié pour tous les logements, qui bénéficient d'une double, voire, pour certains d'entre eux d'une triple orientation. Tous les logements situés en étage jouissent d'une terrasse généreuse et agréablement orientée.



PRESSE / MEDIAS

PRESSE



AMC
Une année
d'architecture
en France n°212
janvier 2012



Home
Magazine
n°15
juin/
juillet 2008



Le Moniteur
10 février 2006



Ecologik n°23
octobre/
novembre 2011



Le Moniteur
9 mai 2008



AMC
Une année
d'architecture
en France n°157
janvier 2006



Archistorm
juillet/
août 2011



Le Moniteur
4 avril 2008



Archi Créé
n°322
novembre 2005



Le Moniteur
8 avril 2011



Archistorm
mars/
avril 2008



Le Moniteur
30 septembre 2005



AMC
Une année
d'architecture
en France n°202
janvier 2011



Domus
n°912
mars 2008



Le Moniteur
12 août 2005



Architectum
2010
édition 11



Archi Créé
n°335
janvier/
mars 2008



Archistorm
mai/juin 2005



D'architecture
n°189
mars 2010



A vivre
n°40
janvier/
février 2008



Le Moniteur
26 novembre 2004



Le Moniteur
27 novembre 2009



L'Industria delle
Costruzioni
n°397
septembre/
octobre 2007



L'Acier pour
Construire
mars 2004



Le Moniteur
10 octobre 2008



Tsport
n°255
mai/juin 2007



Techniques et
Architecture
n°451
janvier 2001



Les Cahiers
Techniques
n°281
septembre 2008



D'Architectures
n°155
mai 2006

WEB



Muuuz.com
28 juin 2012

Le courrier de l'architecte
Le courrier de l'architecte
20 décembre 2011
6 juillet 2011
22 décembre 2010
6 novembre 2010
30 octobre 2010
07 octobre 2010



Cyber Archi
23 décembre 2009
23 décembre 2008
19 mars 2008 - Dossier sur le
logement
janvier/mars 2008
20 décembre 2007
19 décembre 2006
11 janvier 2006 - Portrait

Europaconcorsi

Europaconcorsi
4 janvier 2007

TV



FRANCE 3
Journal national 19/20,
5 septembre 2012

Reportage de Bertrand Boyer et
Jean-Bernard Heyer sur les 19
logements à Rubelles



CAP24
Emission "Actu & Co"
mardi 6 janvier 2009

présenté par Patrice Carmouze et
Dominique Alba pour la piscine de
Tremblay-en-France



FRANCE 2
Journal 20 H,
15 septembre 2006

Reportage de Daniel Wolfromm pour
les 19 logements à Vert-Saint-Denis

PUBLICATIONS



Les Cahiers
"Habiter dans le périurbain"
 par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme en Ile-de-France
 Février 2012



Catalogue raisonné n°1
 édition 2009
 "Une collection d'habitats en Ile-de-France"
 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction de l'Architecture et du Patrimoine.



La Revue
 Spéciale 10 ans de la Galerie d'Architecture.
 2009



Densité
"Opérations de logements et quartiers urbains - Août 2009"
 par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme en Ile-de-France



L'Observatoire sur le logement en France
 par l'Union Régionale des CAUE
 Référéncé en 2009



Monographie "Atelier PO&PO"
 Editions Archibooks + Sautereau éditeur
 2008



Urbanisme opérationnel et aménagement durable
 par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire 2008



Habitat & Qualité
 par le CAUE 62
 2006



L'architecture novatrice en Seine et Marne
 par le Conseil Général de Seine et Marne
 2005



Logement Public
"Habiter l'espace rural"
 par la société Wallone du logement et la fédération Wallone-Bruxelles - 2012

CONFÉRENCES

Intervention dans le cadre du séminaire "De nouvelles formes d'habiter"
 par les CAUE d'Ile-de-France et l'Atelier International du Grand Paris, mars 2012

Intervention auprès du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
 avec le CERTU et la Fédération Nationale des CAUE
 "L'Espace public dans les Eco-quartiers", septembre 2011

Intervention lors de la 1^{re} rencontre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage à la Maison Départementale de l'Essonne
 en présence de M. le Préfet et des 2 Vice-Présidents du Conseil Général
 "Densité et Logement intermédiaire"
 Mai 2011



<http://dai.ly/q96VnM>

Intervention dans le cadre du Mois de l'architecture contemporaine en Normandie
 pour 29 logements à Colombelles, mars 2010

Architecte intervenant pour le Forum "Envie d'Habiter"
 organisé par Rennes Métropole, 5 novembre 2009

Intervention sur le logement intermédiaire
 dans le cadre de l'Observatoire de l'habitat par la Communauté de Melun Val-de-Seine, novembre 2007

EXPOSITIONS

Vers de nouveaux logements sociaux 2
 Musée - Galerie d'Architecture Moderne et Contemporaine
 par la Cité de l'Architecture & du Patrimoine / Ifa, avec le soutien de Chappée
 2012 - 2013

Identités remarquables
 Architecture et Urbanisme Durables
 Maison de l'Architecture à Paris
 Exposition collective
 par les CAUE d'Ile-de-France et Ekopolis
 Mai à Septembre 2012

Essonne Aménagement Durable
 Exposition collective itinérante
 par le CAUE de l'Essonne
 Depuis mai 2011

Densité et formes urbaines
 Exposition collective itinérante
 par le CAUE des Bouches-du-Rhône
 Depuis décembre 2009



Exposition personnelle
 Galerie d'Architecture à Paris
 Mars / avril 2008



MOYENS HUMAINS

2 associés architectes dirigeants
1 assistante de direction
6 architectes assistants
1 économiste

MOYENS MATÉRIELS

10 PC - 4 portables
réseau informatique
traceur pour format A0
4 imprimantes A3 - A4
1 scanner A4
3 appareils photos numériques
1 photocopieur en réseau
1 fax
serveur téléphonique

ATELIER PO & PO

Jean-Luc Calligaro & Bruno Palisson

24 rue des Amandiers 75020 Paris
tel 01 42 89 50 39 / fax 01 43 66 14 16
www.poetpo.com